



Offre de formations

Vie juridique et administrative d'une création

Objectifs des formations

Afin de développer au mieux son activité, un artiste doit pouvoir maîtriser tous les aspects administratifs et juridiques de son art. Malheureusement, il n'aura bien souvent pas les moyens d'être soutenu par des métiers spécialisés, comptables ou avocats, surtout dans les débuts de projets.

Ces formations présentent principalement le droit d'auteur de façon à ce que les étudiants, ou stagiaires réalisent son importance. On s'attache à être le plus accessible et ludique possible afin de désacraliser le juridique et de comprendre ensemble les notions fondamentales. Pour cela, le cours s'articule en partie autour des questions et des échanges pour s'approprier la matière.

Dans un deuxième temps sont étudiés les contrats auxquels ils auront à faire face au quotidien, notamment l'aspect cession de droit d'auteur mais aussi la gestion dans un contrat de travail, en n'oubliant pas les moments où le droit d'auteur s'efface.

Dans la même lignée, sera présentée la partie de sa gestion administrative en tant qu'auteur, notamment les déclarations urssaf-auteur.

Enfin, au fur et à mesure des discussions en cours de formation, nous avons vu qu'il était fondamental d'ajouter une partie sur le réseau : Comment le créer ? Qui entre en compte ? Comment et quand le contacter ?

Ce qui a mené également à intégrer un aspect gestion de projet : tout part d'une idée mais ensuite ? On évoque alors le budget prévisionnel pour voir qu'il nous permet d'élaborer la stratégie de recherche de financements : partenariats, subventions, diverses bourses, mécénat etc. La boucle est bouclée alors quand les stagiaires font le lien sur la compréhension de l'intérêt du réseautage professionnel, savoir se présenter à un rendez-vous institutionnel et de l'aspect juridique qui vient pour la conclusion des partenariats, pré-achats du spectacle mais également pour sécuriser les relations professionnelles et humaines.

A la fin de la session, les étudiants auront compris le droit d'auteur – son application en protection et dans les contrats - leur gestion administrative et la gestion de leur réseau et comment mettre en place le projet pour le concrétiser dans les meilleures conditions.

La matière leur donne la connaissance de leurs droits et donc les clefs de négociations des contrats, là où le réseau leur apporte l'un des fondamentaux du milieu pour se développer.

La formation complète se déroule sur une vingtaine d'heures – conseillée pour les écoles – mais des modules ont été créés pour mieux s'adapter au public professionnel visé aussi par la structure.



Formation complète



Durée :
20 heures *



Pré-requis :
Aucun

A qui s'adresse cette formation ?

Formation à destination des futurs artistes et autres professionnels du milieu artistique en formation initiale

Contenu de la formation

Droit d'auteur et droits voisins (7h)

- Qu'est ce qu'une œuvre ?
- Quels sont ces droits d'auteur ?
- Que faire en cas de contentieux ?
- Quid de l'œuvre à plusieurs artistes
- Droits voisins : approche

Contrats et formalités administratives (5h)

- Contrat de cession des droits d'auteur
- Contrat de travail
- Contrat de vente
- Contrat de commande
- Contrat d'édition
- Formalités administratives

Créer et faire vivre son réseau (2h)

- Définir le réseau et son réseau
- Se présenter et présenter son projet

Gestion du projet artistique (6h)

- Comprendre l'importance du budget prévisionnel
- Savoir préparer et expliquer un budget
- Poser une stratégie de financements
- Choisir et remplir des dossiers de subventions
- Produire et vendre le projet

** La formation se déroule de préférence sur deux journées consécutives pour la partie juridique pure, en mode séminaire. Pour des élèves en formation initiale, 20H00 est un minimum, plus permet de les mettre en conditions grâce à des exercices et un montage de projet à présenter.*





Durée :
4 heures



Pré-requis :
Aucun

A qui s'adresse cette formation ?

Formation à destination des artistes et autres professionnels du milieu artistique, en activité ou en formation initiale

Contenu de la formation

Qu'est-ce qu'une œuvre ?

Quand l'œuvre donne-t-elle des droits d'auteur ?

Les droits d'auteur :

Droit moral – Droit patrimonial

Comment protéger mes œuvres ? Maintenant et à l'avenir.



© Sora Shimazaki





Durée :
3 heures



Pré-requis :
Droit d'auteur 1/2

A qui s'adresse cette formation ?

Formation à destination des artistes et autres professionnels du milieu artistique, en activité ou en formation initiale

Contenu de la formation

Mes droits d'auteur dans les différents contrats :

- Contrat de travail
- Contrat d'édition
- Contrat de commande
- Vente
- Contrat de cession

Mon administratif d'Artiste Auteur – ma gestion d'intermittent du spectacle et mon positionnement en négociation.



© Pixabay



Artiste Auteur : ma gestion professionnelle



Durée :
4 heures



Pré-requis :
Connaître le droit d'auteur

A qui s'adresse cette formation ?

Formation à destination des artistes auteurs en activité

Contenu de la formation

Petit retour sur la compréhension du droit d'auteur

Gestion administrative Artiste Auteur

Développer son réseau professionnel



© Anthony Shkraba |



Artiste : ma gestion de projet



Durée :
4 heures



Pré-requis :
Connaitre le droit d'auteur

A qui s'adresse cette formation ?

Formation à destination des artistes auteurs en activité ou tout artiste porteur de projet.

Contenu de la formation

Petit retour sur la compréhension du *droit d'auteur*

Créer et faire vivre son réseau
Définir *le réseau* et son réseau

Gestion du projet artistique :

- Comprendre l'importance du budget prévisionnel
- Poser une stratégie de financements
- Choisir et remplir des dossiers de subventions
- Produire et vendre le projet



© Anthony Shkraba





Durée :
4 heures



Pré-requis :
Aucun

A qui s'adresse cette formation ?

Entrepreneurs principalement mais aussi animateurs culturels, public curieux

Contenu de la formation

Une approche globale de cette matière pour une compréhension de base à destination des personnes qui n'ont besoin que d'avoir une idée générale pour une utilisation ponctuelle : entrepreneurs – animateurs du périscolaire – animation culturelle, centres aérés, de vacances etc – ou même le public curieux qui veut savoir comment gérer les partages d'œuvres sur les réseaux sociaux par exemple.



© Karolina Grabowska



Votre formatrice

Anne LABBÉ



Parcours

Juriste spécialisée en Droit et Politique des Professions et Activités Artistiques, je travaille dans le domaine de la production de spectacles depuis plus de 10 ans maintenant. Mon expérience m'a permis d'acquérir une expertise complète de la gestion de projets artistiques dans le domaine du spectacle vivant.

La richesse de mon parcours et de mes rencontres n'a cessé de me faire réfléchir aux moyens les plus efficaces à mettre en place pour donner vie aux idées des artistes, compagnies artistiques ou encore structures culturelles. Un effet boule de neige omniprésent dans ma vie professionnelle et personnelle qui a donné son nom à AKE'hA, mon bureau de production basé à Rennes. Une aventure entrepreneuriale mais surtout une suite logique toujours dans la bonne humeur, l'accompagnement et la créativité !

Master 2 Professionnel
Droit et Politique des Professions
et Activités Artistiques
(Université d'Aix-en-Provence)

Licence Professionnelle
Métiers de la scène lyrique -
Métiers des arts de la scène
(Université de Lorraine)

La formation

Au plus près des artistes, j'ai pris conscience du manque de connaissances juridiques, de leurs droits ou non droits sur les œuvres mais également à propos du fonctionnement des contrats, et de la gestion de projets auxquels ils doivent faire face au quotidien.

D'abord intervenante auprès de l'Ecole Jean Trubert à Paris, j'ai pu développer la formation au sein d'écoles, mais aussi en ateliers directement auprès d'artistes, ou proposés par le pôle emploi spectacle de Nouvelle Aquitaine.

Aujourd'hui, AKE'hA intervient auprès de formations de design, graphismes, communication ou encore audiovisuelles principalement sur Rennes et Angers.



Références

Les Chorégies d'Orange / L'Opéra de Saint-Étienne /
La Salle Pleyel / Le Festival de Musique de Chambre de
Perros-Guirec / Le Festival Place aux Mômes / La
Compagnie Zdenko / Le Mystère Bouffe / Le Friiix Club
/ Le Blue Spirit Studio / Casinos Barrière / Compagnie
Métis / Opéra de Rennes / Le Voisin-Benoît Turjman /
ESDAC / Campus YNOV / Studio M / Ecole TOTEM /
Opéra en Liberté / Lyrisme de Rue / L'Exode /
Ensemble Zoroastre ...



LABBÉ Anne – Formatrice
contact@akeha.fr – 07 86 50 15 95

Informations et actualités sur akeha.fr

